



## La Journée

Le Sénat a repoussé, hier, après pointage, par 128 voix contre 125, à 3 voix de majorité — celles des ministres sénateurs — la motion d'ajournement de la discussion du rachat de l'Ouest et de l'Est.

La Chambre s'est occupée, dans la séance de vendredi matin, de l'impôt sur le revenu ; dans celle de soir, de la loi d'un instituteur révoqué pour des déclarations antipatriotiques faites dans une réunion publique.

Un nouveau décret ordonne la fermeture de 34 écoles congréganistes.

Le ministre de la rue de la Pépinière a dû s'éclaircir pour les magistrats : Pierre Renard, le maître d'hôtel de M. Rémy, a été, en effet, arrêté ce matin.

De nombreuses promotions militaires ont été faites dans les divers armes et services.

ETRANGER. — Téhéran est toujours en proie à la terreur. Les légations continuent de fuir. Les troupes russes persanes, les pillages continuent. L'Angleterre et la Russie restent neutres.

Le cardinal Vincent Vannutelli est désigné par le Saint-Père pour présider le prochain Congrès eucharistique de Londres.

Des réparations seront accordées, croit-on, à la France par la Chine, pour les incidents qui se sont produits à la frontière tonkinoise.

Le gouvernement russe a prolongé pour un nouveau terme de six mois les pouvoirs extraordinaires des gouverneurs chefs de seize provinces.

Aujourd'hui, à Princeton (Etats-Unis), ont lieu les obsèques de M. Cleveland. Le président et Mme Roosevelt doivent y assister.

## Deux sons de cloche

L'attitude des gens neutres en présence d'une œuvre catholique peut présenter deux aspects : le premier est le silence ; le second consiste à dire : ce n'est pas mal, mais c'est catholique. Cette seconde tactique vient d'être employée par une revue. Il s'agissait dans l'espèce du Manuel du Projectionniste de M. Colasac (1) : « Ce manuel, dit-elle, est destiné spécialement aux clients de Bonne Presse et non à ceux de la presse catholique. M. Colasac y montre trop qu'il est catholique. En réponse à cette critique, citons seulement entre beaucoup d'autres une lettre d'un correspondant qui écrit à l'auteur : « Je vous félicite sans réserve de votre petit Manuel qui est des plus pratiques, et pratique que je sais non seulement des confrères ecclésiastiques comme moi, mais même des instituteurs laïques, pas cléricaux, je vous assure, qui se le sont procuré. »

(1) Un vol. in-12 illustré de 73 gravures. Prix, 2 francs ; port, 0 fr. 15. En vente chez les libraires catholiques et Paris, 5, rue Bayard.

## Il n'y a plus de Sénat

Il faut qu'un événement aussi grave dans ses conséquences que l'anéantissement du Sénat sous les coups de M. Clemenceau soit survenu hier, pour que je me résigne à donner à cet événement le pas sur les développements nécessaires de la protestation immédiate qu'exige le projet de loi du ministre de l'Instruction publique contre la liberté et les droits des pères de famille.

La protestation, nous la faisons dès aujourd'hui avec l'unanimité des pères de famille, que dis-je ? avec l'unanimité des citoyens, soucieux de la dignité de la famille et de l'autorité de son chef.

La proposition d'édicter des peines contre le père de famille qui abandonnera de ses mains son enfant un livre qu'il regarde comme malsain, corrompeur, ou déformateur de son esprit, qui le privera d'un enseignement pervers, injurieux pour les doctrines de sa conscience, antipatriotique ou immoral, une telle proposition constitue un attentat sans précédent.

Forcer les parents à envoyer leurs enfants dans une école à l'exclusion de toute autre, c'est déjà une monstruosité, mais les forcer à les envoyer les yeux fermés sur l'enseignement qu'ils y reçoivent, la monstruosité dépasse tout ce qu'on peut imaginer.

Nous l'établirons dans les développements que nous donnerons à notre protestation.

Aujourd'hui, nous sommes contraints de parler de l'éroulement du Sénat.

Le fait est celui-ci : au Sénat, il y a 60 à 70 voix favorables au rachat de l'Ouest. Les autres lui sont hostiles. Hier, 128 sénateurs ont voté le rachat, et 125 ont voté contre. C'est-à-dire que plus de la moitié des sénateurs qui ont voté pour ont voté contre leur avis formulé, contre leur conviction annoncée, contre leur volonté manifeste. Eh bien ! cette assemblée, qui confie un pareil nombre d'hommes qui consentent à abdiquer leur droit de vote libre, est une assemblée déçue. Elle ne compte plus. Comme l'a dit M. Rouvier : « Il n'y a plus de Sénat ! »

Oh ! je sais qu'il existe des circonstances palliatrices, sinon atténuantes.

Je sais que la vraie majorité a été acquiescée au rachat.

Je sais que les trois voix de majorité proclamées sont celles des trois ministres, Clemenceau, Pichon et Millières-Lacroix, qui n'ont pas hésité à s'accorder leur confiance, comme s'il n'était pas de droit public que nul ne peut être jugé dans sa propre cause. Leur devoir impérieux était de s'abstenir. Ils y ont failli, cela ne fait qu'une défaillance de plus. Ils ne pouvaient pas plus voter contre eux que les sénateurs hostiles au projet ne pouvaient voter en sa faveur. Comment aurait-on appelé un ministre qui aurait voté contre son Cabinet ? Un traître, n'est-ce pas ? Comment faut-il appeler le sénateur, qui sous le fouet de M. Clemenceau, vote un projet qu'il désapprouve ? Bien des mots me viennent sous la plume ; le nom de lâche est celui qui me semble le mieux convenir.

En défilant les voix des trois ministres, il n'y a donc plus de majorité pour le rachat.

De plus, le bulletin de M. Boudenot, qui avait fait un remarquable discours contre le rachat, a été égaré. Il était naturellement hostile, et cependant M. Boudenot est mis au nombre des abstentionnistes.

La vraie majorité est donc contraire au Cabinet. Ce n'est que par des truquages réglementaires et par des erreurs maté-

## Théâtre chrétien

Romans, qui doit son nom et son origine à la célèbre abbaye dédiée aux martyrs Séverin, Exupère et Félicien, a dû plusieurs fois son salut à ses trois patrons pendant des siècles. Pour les honorer, on jouait des pièces théâtrales qui reproduisaient leur vie et leurs glorieux tourments. C'était un enseignement donné par des tableaux d'une saisissante vérité ; de plus, on y flagellait les vices et on y voyait même de cinquantaines critiques de mœurs contre le despotisme de certains personnages comme du reste, dans les sculptures des façades de nos cathédrales gothiques (1).

Si le théâtre chrétien, qui était un peu le journal catholique, renaissait, aurait-il les mêmes franchises et jouirait-il des mêmes libertés accordées si largement aux représentations obscènes ?

Le calviniste Marat

Un nain sulsé, au physique hideux, fils d'un Espagnol, né à Cagliari et apôtre de sa religion, fait médecin en Ecosse, échoua à Paris, s'y fit charlatan, puis journaliste dénonciateur et à force de violence, devint l'idole de la populace qui l'élu député. Couvert de lèpre, une jeune citoyenne, éprise de sa laideur, lui apporta sa fortune pour continuer sa feuille. Il versa le sang à Paris, fut tué au bain, de la main d'une femme, et panthéonisé. Dans ses apothéoses, les orateurs ont le comparé à Jésus : « O cor Jesu, o cor Marat, vous avez les mêmes droits sur les hommes. » On mit son buste à la Convention et dans les théâtres. Il est curieux de constater en sa biographie qu'il réclama impérieusement des poursuites contre ce « monstre » (comme on l'appelle) dans les événements de la Révolution. C'est généralement peu remarqué.

## ROME

Par dépêche de notre correspondant particulier.

La présidence du Congrès eucharistique

Le cardinal Vincent Vannutelli a été désigné par le Pape pour présider comme légal apostolique le Congrès eucharistique international de Londres au mois de septembre.

## POUR AVOIR BÉNI UNE CROIX

On connaît la destruction sacrilège faite par des apaches de la croix d'Auxonne, à Nancy. Une croix fut remise et M. l'abbé Barbier, curé de Saint-Fiacre, se rendit devant elle sans avoir organisé de procession ou de manifestation. Ce fut seulement devant la croix que le sang versa sur le marbre et qu'il fut dit : « Adieu, croix, que le Seigneur te bénisse. »

Il n'est pas de la même nature pour attirer les anathèmes d'un journal judéo-maçonnique qui réclama impérieusement des poursuites contre le prêtre qui avait osé revêtir quelques instants un surplis dans la rue. Et M. le procureur de la République, obtempérant à l'invocation de M. l'abbé Barbier, a reçu une assignation à comparaitre samedi devant le tribunal de simple police de Nancy.

Attendez !

## Gazette

L'Ecole centrale au tir

« Tiens, un régiment de facteurs, disait hier matin, une bonne femme, place de la Bastille !... »

Il s'agissait simplement des élèves de l'Ecole centrale se rendant à Vincennes, pour des exercices de tir.

« Centrale », on le sait, ne fait chaque année que deux sorties en uniforme : la sortie pour les exercices de tir, et celle du 14 juillet.

Quand les « centraux » vont à l'exercice, ils ont naturellement un petit succès de curiosité...

## Sur la tombe des victimes du puits Montmartre

Après le discours de M. Viviani sur la tombe des mineurs du puits Montmartre, citons ce passage du discours de M. Neyret, maire de Saint-Etienne :

« Saluons la dépouille mortelle des hommes qui sont ici. Car le travail est l'honneur de l'homme, et ceux qui succombent en travaillant méritent tous les respects... Ce n'est pas seulement un témoignage de respect que nous apportons ici, encore moins de banales condoléances : c'est notre émotion, c'est la douleur sincère et simple de tous nos concitoyens... Mais il y a des douleurs qu'on ne peut consoler. Je souhaite, Messieurs, que la

## CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en Conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières.

LE RACHAT DE L'OUEST

Ils se sont entretenus de la discussion du projet de rachat du réseau de l'Ouest qui doit se poursuivre cette après-midi devant le Sénat.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

Le Conseil a décidé que pour permettre à la Chambre d'activer l'examen du projet d'impôt sur le revenu, les ministres refuseraient momentanément de répondre aux questions qui pourraient leur être adressées en dehors des séances du vendredi qui, comme on le sait, sont consacrées aux interpellations.

LES AUTOMOBILES

Sur la proposition des ministres des Travaux publics et des Affaires étrangères, le gouvernement français va prendre l'initiative de convoquer une conférence internationale chargée de réglementer et de faciliter la circulation des automobiles d'un pays à l'autre.

Cette conférence se tiendrait à Paris au moment du Congrès international de la route.

## A L'ACADEMIE FRANÇAISE

Le nouveau secrétaire perpétuel

Comme on le prévoyait, c'est M. Thureau-Dangin, l'historien bien connu, qui a été nommé secrétaire perpétuel de l'Académie française en remplacement de M. Gaston Boissier. Il a été élu par vingt voix sur vingt-sept votants.

Le caractère du nouvel élu est honorable et brillante entre toutes. C'est celle de l'homme

## LA PERSÉCUTION

Formule de 34 établissements ou écoles congréganistes

Le Journal officiel publie un décret décidant la fermeture d'un certain nombre d'établissements congréganistes à la date du 7 juillet 1908. En voici la liste :

ABTESSAINTS CONGREGANISTES

Alpes-Maritimes. — Frères des Ecoles chrétiennes de Paris, à Grasse ; Sœurs de Sainte-Marthe de Nice, à Cannes.

Aude. — Frères des Ecoles chrétiennes de Paris, à Pessac.

Indre. — Frères des Ecoles chrétiennes de Paris, à Châteauroux ; Sœurs de la Charité de Bourges, à Châteauroux.

Maine-et-Loire. — Ursulines de Jésus de Chavagnes (Vendée), à Angers.

Marne. — Sœurs de l'Immaculée-Conception de Bordeaux, à Somme-Suippe.

Pas-de-Calais. — Frères des Ecoles chrétiennes de Paris, à Saint-Omer ; Franchises de Calais, à Arras ; Sœurs de la Sainte-Famille d'Amiens, à Arras ; Sœurs de la Charité de Saint-Joseph d'Abbeville, à Bains-Thun, au Portel ; Servantes de Marie d'Anglet (Basses-Pyrénées), à Brevillers.

Bretagne. — Frères des Ecoles chrétiennes de Paris, à Bergerac ; Sœurs de Sainte-Marthe de Périgueux, à Bergerac, à Montpont.

ECOLE OU CLASSE ANNEXES

Alpes-Maritimes. — Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve, dites de Notre-Dame de Grèce à Aix, à Cannes.

Ardèche. — Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Prix, à Saint-Prix.

Aube. — Sœurs de l'Instruction chrétienne dites de la Providence de Troyes, à Troyes ; Sœurs de l'Instruction chrétienne, dite Ursulines de Troyes, à Bar-sur-Aube ; Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul de Paris, à Troyes, à Dienville.

Côte-d'Or. — Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul de Paris, à Nuits-Saint-Georges.

Maine-et-Loire. — Sœurs de la Retraite du Sacré-Cœur d'Angers, à Angers.

Meuse. — Sœurs de Saint-Charles de Nancy, à Gondrecourt, à Bar-le-Duc ; Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul de Paris, à Treveray.

Oise. — Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers, à Beauvais ; Sœurs de Saint-Joseph de Cluny de Paris, à Granville.

Pas-de-Calais. — Sœurs de l'Enfant-Jésus de Lille, à Arras ; Sœurs de Notre-Dame de Slon, de Paris, à Saint-Omer.

## LA PERSECUTION

Formule de 34 établissements ou écoles congréganistes

Le Journal officiel publie un décret décidant la fermeture d'un certain nombre d'établissements congréganistes à la date du 7 juillet 1908. En voici la liste :

ABTESSAINTS CONGREGANISTES

Alpes-Maritimes. — Frères des Ecoles chrétiennes de Paris, à Grasse ; Sœurs de Sainte-Marthe de Nice, à Cannes.

Aude. — Frères des Ecoles chrétiennes de Paris, à Pessac.

Indre. — Frères des Ecoles chrétiennes de Paris, à Châteauroux ; Sœurs de la Charité de Bourges, à Châteauroux.

Maine-et-Loire. — Ursulines de Jésus de Chavagnes (Vendée), à Angers.

Marne. — Sœurs de l'Immaculée-Conception de Bordeaux, à Somme-Suippe.

Pas-de-Calais. — Frères des Ecoles chrétiennes de Paris, à Saint-Omer ; Franchises de Calais, à Arras ; Sœurs de la Sainte-Famille d'Amiens, à Arras ; Sœurs de la Charité de Saint-Joseph d'Abbeville, à Bains-Thun, au Portel ; Servantes de Marie d'Anglet (Basses-Pyrénées), à Brevillers.

Bretagne. — Frères des Ecoles chrétiennes de Paris, à Bergerac ; Sœurs de Sainte-Marthe de Périgueux, à Bergerac, à Montpont.

ECOLE OU CLASSE ANNEXES

Alpes-Maritimes. — Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve, dites de Notre-Dame de Grèce à Aix, à Cannes.

Ardèche. — Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Prix, à Saint-Prix.

Aube. — Sœurs de l'Instruction chrétienne dites de la Providence de Troyes, à Troyes ; Sœurs de l'Instruction chrétienne, dite Ursulines de Troyes, à Bar-sur-Aube ; Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul de Paris, à Troyes, à Dienville.

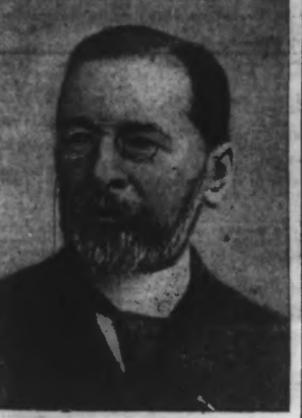
Côte-d'Or. — Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul de Paris, à Nuits-Saint-Georges.

Maine-et-Loire. — Sœurs de la Retraite du Sacré-Cœur d'Angers, à Angers.

Meuse. — Sœurs de Saint-Charles de Nancy, à Gondrecourt, à Bar-le-Duc ; Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul de Paris, à Treveray.

Oise. — Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers, à Beauvais ; Sœurs de Saint-Joseph de Cluny de Paris, à Granville.

Pas-de-Calais. — Sœurs de l'Enfant-Jésus de Lille, à Arras ; Sœurs de Notre-Dame de Slon, de Paris, à Saint-Omer.



Phot. Benque.

M. THUREAU-DANGIN

de lettres et de l'historien, exclusivement préoccupé de son art et de la vérité, et qui, dans ses études historiques, a mérité l'éloge de ses adversaires mêmes. Monarchiste convaincu, il recueillit, après l'expulsion de son père, l'héritage de la monarchie de juillet, les louanges de la nation.

(1) Fascicule de la Vie des Saints de cette semaine. — Ces vies illustrées sont à distribuer chaque semaine. Il en a paru 1475.

## AU MAROC

Télégramme de l'amiral Berruyer

Un télégramme de l'amiral Berruyer signale que la situation est calme dans les ports ; elle reste sans changement à Tanger.

La lutte continue dans le sud, où M'Tougui a remporté un important avantage sur la mehalla haïdienne aux environs de Marrakech.

Contre Moulay-Hafid

Tanger, 26 juin. — D'après des nouvelles de Fez, Bou-Amara est arrivé à Beni-Bekkar à l'est de Taza, se dirigeant sur Fez avec une forte mehalla.

Les tribus des environs de Fez sont mécontentes de la conduite de Moulay-Hafid envers Bagdadi, parce qu'une déléguation qui était chargée de demander la grâce de ce dernier a été arrêtée. Les partisans de Kittani préchent le soulèvement contre Moulay-Hafid.

Hadjima-Tazi venant de Mogador est arrivé à Rabat où il confèrera sur la situation du Sud.

La rançon de M. Kennedy

Tanger, 26 juin. (Source anglaise). — Les Marocains qui ont capturé M. Kennedy réclament une rançon de 50 000 dollars.

La légation britannique, au raison de la déclaration du Foreign Office, suivant laquelle aucune rançon ne serait versée à l'avenir, refuse de prendre connaissance de ces conditions, bien qu'elle fasse tous ses efforts pour obtenir la mise en liberté du captif.

A la Chambre d'Espagne

Madrid, 26 juin. — Le ministre des Affaires étrangères, répondant à une question, déclare que la mission de l'Espagne au Maroc est de faire que le sultan, quel qu'il soit, respecte le droit des gens en protégeant la sûreté, la vie et les biens des Espagnols ; en outre, l'Espagne a conclu avec le Maroc des traités et des traités de droit international soit publics, soit privés, dont il doit, tout en observant la plus stricte neutralité dans la lutte entre les deux sultans, exiger le respect et l'immédiate exécution.

DANS LE SUD-ORANAIS

Alger, 26 juin. — Une dépêche de Colomb-Béchar publiée à Oran, a rapporté le bruit que le courrier allant de Béchar à Taghit avait été attaqué et que quatre gendarmes avaient été tués et le courrier enlevé.

Cette nouvelle a été apportée à Colomb-Béchar par un indigène. Jusqu'à présent, aucun des soldats qui accompagnaient le courrier n'est revenu.

Les autorités militaires n'ont pas confirmation de ces faits au sujet desquels elles demandent des renseignements.

## LES TROUBLES DE PERSE

Excès de pillage

Téhéran, 26 juin. — L'arrestation de députés et d'habitants, les excès de pillage, les meurtres et le pillage de la ville continuent. La ville est en proie à la terreur.

De nombreuses personnalités se réfugient dans les légations.

Le ministre des Finances et quatre députés se sont réfugiés à la légation d'Italie.

Le femme de Zahir-ed-Daouleh, tante du shah, s'est suicidée hier, après le pillage de sa maison.

Promesses du shah

On télégraphie de Téhéran au Times, le 25 juin :

Le shah a reçu aujourd'hui en audience les notables de la ville et plusieurs députés ; il a promis d'accorder leur pardon à tous les coupables, même aux membres des clubs politiques.

Sur l'ordre du shah, les imprimeries ont été fermées.

A Tabriz

Le combat s'est poursuivi toute la nuit jusqu'au matin, entre les deux partis, avec avantage marqué du côté de la réaction.

Les pertes subies de part et d'autre s'élevaient à environ cent tués et blessés.

Des pourparlers en vue de la paix sont maintenant engagés à la légation d'Italie.

Le gouverneur Muckberes-Saltaneh a quitté Tabriz se dirigeant vers le Caucase où il gagnera l'Europe.

Ennu-Danesh-Sada-Asans a été désigné pour lui succéder.

Déclarations de sir Edward Grey à la Chambre des communes

Sir Edward Grey fait une déclaration sur l'état de choses à Téhéran dans la

## LES TROUBLES DE PERSE

Excès de pillage

Téhéran, 26 juin. — L'arrestation de députés et d'habitants, les excès de pillage, les meurtres et le pillage de la ville continuent. La ville est en proie à la terreur.

De nombreuses personnalités se réfugient dans les légations.

Le ministre des Finances et quatre députés se sont réfugiés à la légation d'Italie.

Le femme de Zahir-ed-Daouleh, tante du shah, s'est suicidée hier, après le pillage de sa maison.

Promesses du shah

On télégraphie de Téhéran au Times, le 25 juin :

Le shah a reçu aujourd'hui en audience les notables de la ville et plusieurs députés ; il a promis d'accorder leur pardon à tous les coupables, même aux membres des clubs politiques.

Sur l'ordre du shah, les imprimeries ont été fermées.

A Tabriz

Le combat s'est poursuivi toute la nuit jusqu'au matin, entre les deux partis, avec avantage marqué du côté de la réaction.

Les pertes subies de part et d'autre s'élevaient à environ cent tués et blessés.

Des pourparlers en vue de la paix sont maintenant engagés à la légation d'Italie.

Le gouverneur Muckberes-Saltaneh a quitté Tabriz se dirigeant vers le Caucase où il gagnera l'Europe.

Ennu-Danesh-Sada-Asans a été désigné pour lui succéder.

Déclarations de sir Edward Grey à la Chambre des communes

Sir Edward Grey fait une déclaration sur l'état de choses à Téhéran dans la

## LES TROUBLES DE PERSE

Excès de pillage

Téhéran, 26 juin. — L'arrestation de députés et d'habitants, les excès de pillage, les meurtres et le pillage de la ville continuent. La ville est en proie à la terreur.

De nombreuses personnalités se réfugient dans les légations.

Le ministre des Finances et quatre députés se sont réfugiés à la légation d'Italie.

Le femme de Zahir-ed-Daouleh, tante du shah, s'est suicidée hier, après le pillage de sa maison.

Promesses du shah

On télégraphie de Téhéran au Times, le 25 juin :

Le shah a reçu aujourd'hui en audience les notables de la ville et plusieurs députés ; il a promis d'accorder leur pardon à tous les coupables, même aux membres des clubs politiques.

Sur l'ordre du shah, les imprimeries ont été fermées.

A Tabriz

Le combat s'est poursuivi toute la nuit jusqu'au matin, entre les deux partis, avec avantage marqué du côté de la réaction.

Les pertes subies de part et d'autre s'élevaient à environ cent tués et blessés.

Des pourparlers en vue de la paix sont maintenant engagés à la légation d'Italie.

Le gouverneur Muckberes-Saltaneh a quitté Tabriz se dirigeant vers le Caucase où il gagnera l'Europe.

Ennu-Danesh-Sada-Asans a été désigné pour lui succéder.

Déclarations de sir Edward Grey à la Chambre des communes

Sir Edward Grey fait une déclaration sur l'état de choses à Téhéran dans la

## LES TROUBLES DE PERSE

Excès de pillage

Téhéran, 26 juin. — L'arrestation de députés et d'habitants, les excès de pillage, les meurtres et le pillage de la ville continuent. La ville est en proie à la terreur.

De nombreuses personnalités se réfugient dans les légations.

Le ministre des Finances et quatre députés se sont réfugiés à la légation d'Italie.

Le femme de Zahir-ed-Daouleh, tante du shah, s'est suicidée hier, après le pillage de sa maison.

Promesses du shah

On télégraphie de Téhéran au Times, le 25 juin :

Le shah a reçu aujourd'hui en audience les notables de la ville et plusieurs députés ; il a promis d'accorder leur pardon à tous les coupables, même aux membres des clubs politiques.

Sur l'ordre du shah, les imprimeries ont été fermées.

A Tabriz

Le combat s'est poursuivi toute la nuit jusqu'au matin, entre les deux partis, avec avantage marqué du côté de la réaction.

Les pertes subies de part et d'autre s'élevaient à environ cent tués et blessés.

Des pourparlers en vue de la paix sont maintenant engagés à la légation d'Italie.

Le gouverneur Muckberes-Saltaneh a quitté Tabriz se dirigeant vers le Caucase où il gagnera l'Europe.

Ennu-Danesh-Sada-Asans a été désigné pour lui succéder.

Déclarations de sir Edward Grey à la Chambre des communes

Sir Edward Grey fait une déclaration sur l'état de choses à Téhéran dans la

## LES TROUBLES DE PERSE

Excès de pillage

Téhéran, 26 juin. — L'arrestation de députés et d'habitants, les excès de pillage, les meurtres et le pillage de la ville continuent. La ville est en proie à la terreur.

De nombreuses personnalités se réfugient dans les légations.

Le ministre des Finances et quatre députés se sont réfugiés à la légation d'Italie.

Le femme de Zahir-ed-Daouleh, tante du shah, s'est suicidée hier, après le pillage de sa maison.

Promesses du shah

On télégraphie de Téhéran au Times, le 25 juin :

Le shah a reçu aujourd'hui en audience les notables de la ville et plusieurs députés ; il a promis d'accorder leur pardon à tous les coupables, même aux membres des clubs politiques.

Sur l'ordre du shah, les imprimeries ont été fermées.

A Tabriz

Le combat s'est poursuivi toute la nuit jusqu'au matin, entre les deux partis, avec avantage marqué du côté de la réaction.

Les pertes subies de part et d'autre s'élevaient à environ cent tués et blessés.

Des pourparlers en vue de la paix sont maintenant engagés à la légation d'Italie.

Le gouverneur Muckberes-Saltaneh a quitté Tabriz se dirigeant vers le Caucase où il gagnera l'Europe.

Ennu-Danesh-Sada-Asans a été désigné pour lui succéder.

Déclarations de sir Edward Grey à la Chambre des communes

Sir Edward Grey fait une déclaration sur l'état de choses à Téhéran dans la

## Au bonheur par les durs sentiers

Miss Sallie eut pitié de son trouble. Elle vous reposa, ma chère fille, lui dit-elle avec bonté, vos nerfs ont été mis à rude épreuve ; ce chevalier de Sapey nous a mis l'esprit à l'envers à toutes dates avec ses prétendues révélations. La nuit porte conseil ; demain nous lugerons la situation avec plus de calme et nous serons mieux en mesure de prendre une décision.

— Si vous le permettez, tante, j'ai l'intention d'aller faire de bonne heure mes dévotions en l'église Notre-Dame.

— C'est cela, ma petite, je vous accompagnerai et nous prions Dieu de vous bénir.

Elles se séparèrent après avoir échangé un tendre baiser. Alix portait à sa tante la plus vive affection et celle-ci avait réellement un cœur de mère pour l'orpheline qui lui avait été confiée au berceau.

La jeune fille ne dormit guère. Pas une minute elle ne songea à accep-

## La jeune fille s'approcha d'un confessionnal

der aux accusations de M. de Sapey l'honneur de quelque créance ; mais pas une minute non plus elle ne parvint à effacer de son esprit l'impression désagréable qui lui était restée de sa conversation avec son fiancé dans le jardin si joliment illuminé du général gouverneur.

Les protestations enflammées de Bruno, ses compliments maladroits, son impatience mal déguisée, tout lui paraissait en opposition avec la réserve, le respect, les égards délicats auxquels il l'avait accoutumée.

— Oh ! pourquoi, pourquoi a-t-il changé de la sorte ? se demanda-t-elle tristement. Peut-être lui ai-je déçu en quelque manière et n'a-t-il pas su me le dissimuler entièrement, tout en voulant demeurer fidèle à ses serments.

Le matin la surprit dans ces affligeantes suppositions. Craignant d'être en retard, elle sonna sa femme de chambre et se fit habiller à la hâte, puis elle rejoignit sa tante qui l'attendait déjà, son livre d'heures à la main.

Toutes deux suivirent en silence les petites rues tortueuses et solitaires qui avoisinaient alors la cathédrale ; ni l'une ni l'autre n'avaient encore recouvré leur calme accoutumé et il leur en coûtait de se communiquer leurs appréhensions.

Alix entra dans une chapelle dans la chapelle paroissiale de Saint-Hugues qui touche à la vieille église. Elle l'aimait pour le recueillement qui y régnait, pour le demi-jour mystérieux qui pénétrait furtivement à travers l'antique verrière et surtout pour les offices divins qui s'y célébraient, semblait-il, avec plus de ferveur que nulle autre part.

## Miss Sallie s'approcha d'un confessionnal

der aux accusations de M. de Sapey l'honneur de quelque créance ; mais pas une minute non plus elle ne parvint à effacer de son esprit l'impression désagréable qui lui était restée de sa conversation avec son fiancé dans le jardin si joliment illuminé du général gouverneur.

Les protestations enflammées de Bruno, ses compliments maladroits, son impatience mal déguisée, tout lui paraissait en opposition avec la réserve, le respect, les égards délicats auxquels il l'avait accoutumée.

— Oh ! pourquoi, pourquoi a-t-il changé de la sorte ? se demanda-t-elle tristement. Peut-être lui ai-je déçu en quelque manière et n'a-t-il pas su me le dissimuler entièrement, tout en voulant demeurer fidèle à ses serments.

Le matin la surprit dans ces affligeantes suppositions. Craignant d'être en retard, elle sonna sa femme de chambre et se fit habiller à la hâte, puis elle rejoignit sa tante qui l'attendait déjà, son livre d'heures à la main.

Toutes deux suivirent en silence les petites rues tortueuses et solitaires qui avoisinaient alors la cathédrale ; ni l'une ni l'autre n'avaient encore recouvré leur calme accoutumé et il leur en coûtait de se communiquer leurs appréhensions.

Alix entra dans une chapelle dans la chapelle paroissiale de Saint-Hugues qui touche à la vieille église. Elle l'aimait pour le recueillement qui y régnait, pour le demi-jour mystérieux qui pénétrait furtivement à travers l'antique verrière et surtout pour les offices divins qui s'y célébraient, semblait-il, avec plus de ferveur que nulle autre part.

## Miss Sallie s'approcha d'un confessionnal

der aux accusations de M. de Sapey l'honneur de quelque créance ; mais pas une minute non plus elle ne parvint à effacer de son esprit l'impression désagréable qui lui était restée de sa conversation avec son fiancé dans le jardin si joliment illuminé du général gouverneur.

Les protestations enflammées de Bruno, ses compliments maladroits, son impatience mal déguisée, tout lui paraissait en opposition avec la réserve, le respect, les égards délicats auxquels il l'avait accoutumée.

— Oh ! pourquoi, pourquoi a-t-il changé de la sorte ? se demanda-t-elle tristement. Peut-être lui ai-je déçu en quelque manière et n'a-t-il pas su me le dissimuler entièrement, tout en voulant demeurer fidèle à ses serments.

Le matin la surprit dans ces affligeantes suppositions. Craignant d'être en retard, elle sonna sa femme de chambre et se fit habiller à la hâte, puis elle rejoignit sa tante qui l'attendait déjà, son livre d'heures à la main.

Toutes deux suivirent en silence les petites rues tortueuses et solitaires qui avoisinaient alors la cathédrale ; ni l'une ni l'autre n'avaient encore recouvré leur calme accoutumé et il leur en coûtait de se communiquer leurs appréhensions.

Alix entra dans une chapelle dans la chapelle paroissiale de Saint-Hugues qui touche à la vieille église. Elle l'aimait pour le recueillement qui y régnait, pour le demi-jour mystérieux qui pénétrait furtivement à travers l'antique verrière et surtout pour les offices divins qui s'y célébraient, semblait-il, avec plus de ferveur que nulle autre part.

## Miss Sallie s'approcha d'un confessionnal

der aux accusations de M. de Sapey l'honneur de quelque créance ; mais pas une minute non plus elle ne parvint à effacer de son esprit l'impression désagréable qui lui était restée de sa conversation avec son fiancé dans le jardin si joliment illuminé du général gouverneur.

Les protestations enflammées de Bruno, ses compliments maladroits, son impatience mal déguisée, tout lui paraissait en opposition avec la réserve, le respect, les égards délicats auxquels il l'avait accoutumée.

— Oh ! pourquoi, pourquoi a-t-il changé de la sorte ? se demanda-t-elle tristement. Peut-être lui ai-je déçu en quelque manière et n'a-t-il pas su me le dissimuler entièrement, tout en voulant demeurer fidèle à ses serments.

Le matin la surprit dans ces affligeantes suppositions. Craignant d'être en retard, elle sonna sa femme de chambre et se fit habiller à la hâte, puis elle rejoignit sa tante qui l'attendait déjà, son livre d'heures à la main.

Toutes deux suivirent en silence les petites rues tortueuses et solitaires qui avoisinaient alors la cathédrale ; ni l'une ni l'autre n'avaient encore recouvré leur calme accoutumé et il leur en coûtait de se communiquer leurs appréhensions.

Alix entra dans une chapelle dans la chapelle paroissiale de Saint-Hugues qui touche à la vieille église. Elle l'aimait pour le recueillement qui y régnait, pour le demi-jour mystérieux qui pénétrait furtivement à travers l'antique verrière et surtout pour les offices divins qui s'y célébraient, semblait-il, avec plus de ferveur que nulle autre part.